

AVIS PUBLIC

**RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE**

---

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

En conformité avec la Loi sur les cités et villes, je vous présente aujourd'hui le rapport sur la situation financière de la Ville de Deux-Montagnes pour la clôture de l'exercice financier 2013.

Voici les grands points que j'aborderai dans ce rapport :

1. les états financiers consolidés et le programme de dépenses en immobilisations 2013 ;
2. le rapport du vérificateur externe ;
3. les indications préliminaires de l'exercice financier 2014;
4. le traitement des élus ;
5. dépôt des contrats conclus par la Ville ;
6. les lignes directrices qui guident l'élaboration du budget 2015 et du programme triennal de dépenses en immobilisations.

**1. LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2013 ET LES IMMOBILISATIONS**

Les états financiers 2013, déposés le 12 juin 2014, se sont clos avec un surplus de fonctionnement de 105 187 \$. Cependant, les corporations contrôlées par la Ville affichaient un déficit de 600 483 \$.

**A. DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS EN 2013**

Au cours de 2013, la Ville de Deux-Montagnes a investi une somme totale de 4.7 M\$ dans ses immobilisations, dont voici les principales :

▪ Conduite d'eau potable	1 641 000 \$
▪ Conduite eau usées	1 621 000 \$
▪ Chemins, rues	330 000 \$
▪ Véhicules d'incendie, de la voirie et du service de la police	476 000 \$
▪ Bâtiments	67 000 \$
▪ Terrains	2 000 \$
▪ Machinerie, outillage et équipement divers	404 000 \$
▪ Parc et terrain et jeux	128 000 \$

**B. DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2013: 32 907 000 \$**

▪ Administration générale	6 923 000 \$
▪ Sécurité publique	10 260 000 \$
▪ Transport	3 361 000 \$
▪ Hygiène du milieu	3 319 000 \$
▪ Santé et bien-être	210 000 \$
▪ Aménagement, urbanisme	977 000 \$
▪ Loisirs et culture	2 603 000 \$
▪ Frais de financement	1 580 000 \$
▪ Amortissement	3 674 000 \$

**C. REVENUS**

▪ Revenus totaux 2013 – Ville	33 085 022 \$
▪ Revenus de taxes 2013	19 586 000 \$

## D. ENDETTEMENT

2013

Endettement à long terme à l'ensemble	29 980 000 \$
Endettement à long terme aux secteurs	5 160 000 \$
Emprunts temporaires	9 937 000 \$
TOTAL :	45 077 000 \$

2012

Endettement à long terme à l'ensemble	29 801 000 \$
Endettement à long terme aux secteurs	5 568 000 \$
Emprunts temporaires	9 944 000 \$
TOTAL :	45 313 000 \$

## 2. LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les états financiers de la Ville de Deux-Montagnes pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 ont été vérifiés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton, firme qui assume cette charge pour Deux-Montagnes depuis plus d'une quinzaine d'années.

## 3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS

Nous sommes présentement à réviser les perspectives budgétaires pour l'année s'achevant le 31 décembre 2014. Nous prévoyons cependant que l'exercice financier 2014 soit équilibré.

## 4. TRAITEMENT DES ÉLUS

Les membres du conseil municipal de la Ville de Deux-Montagnes reçoivent pour l'année 2013, le traitement suivant sur une base annuelle :

Détails	Maire	Conseiller
Salaire annuel	57 526 \$	10 764 \$
Allocation de dépenses annuelles	15 787 \$	5 382 \$
Rémunération mensuel maire suppléant		386 \$
Allocation de dépenses mensuelles		196.06 \$
Rémunération par séance pour comité ou commission		209.80 \$
Allocation de dépenses par séance pour comité ou commission		104.90 \$

## 5. DÉPÔT DES CONTRATS CONCLUS PAR LA VILLE

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, je dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$, conclus avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale dépassant 25 000 \$, intervenu avec la Ville depuis le dépôt du dernier rapport en novembre 2012. Cette liste pourra être consultée à l'hôtel de ville, au Service de greffe, durant les heures d'ouverture.

## **6. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2015**

Des changements d'orientation importants permettent de croire que pour 2015, la Ville de Deux-Montagnes continuera d'assainir ses finances. Soulignons entre autres, les réflexions sur la gestion des corporations municipales (comme le Manoir Grand-Moulin, le Complexe Olympia, l'édifice de la Gare). Aux termes de ces réflexions, la Ville de Deux-Montagnes diminuera sa dette consolidée et concentrera ses efforts sur les services et activités qui sont au cœur de sa mission. Au cours de cette période, il faudra également tenir compte de nouvelles coupures annoncées récemment par le gouvernement provincial. La baisse des compensations tenant lieu de taxes ainsi que le pourcentage du remboursement de la TVQ comptent parmi les éléments qui viendront affecter les finances municipales. Les efforts considérables réalisés par la Ville de Deux-Montagnes depuis le début de 2014 permettront d'amoinrir les impacts des récentes décisions du gouvernement provincial sans affecter la qualité des services rendus à ses citoyens.

## **7. CONCLUSION**

En terminant, je voudrais remercier les membres du Conseil, le directeur général, les directeurs de service et tous les employés municipaux pour leur efficacité et leur solide contribution à la bonne gestion de notre ville. Tous ont démontré un vif intérêt à offrir les meilleurs services possible à la population, et ce, malgré un contexte budgétaire difficile.

Merci.

Denis Martin  
Maire de Deux-Montagnes